

a payé au grangier des Garets (1), pour pitance fourny au père capucin de la Quarantayne 1 livre. »

Et plus loin :

« M. l'esleu Bourbon (d'après le compte qu'il rend en 1631), a fourny, pour les capucins, pendant qu'ils servaient les pauvres pestiférés, porté au débit de la ville, cy. 41 livres. »

Nous avons vu que la ville avait fait d'énormes avances, s'était épuisée pour suffire à tous les besoins de la situation, durant ces cinq années. Mais tous les individus secourus n'étaient pas des indigents ; et le danger passé, elle s'occupe avec activité du recouvrement de ses deniers. Le registre des comptes de la ville, pour cette époque, contient un grand nombre de cotes dans la forme des suivantes :

« —1629. La fille et héritière de Benoist Basset mort de contagion doit 9 livres 15 sols pour la cabane faicte à son père, lorsqu'il fut mis hors la ville en avril dernier, comme est au livre de la santé, fol°. 11, et est au compte du dict livre.

Les hoërs de Beruiga, mort de contagion en may présent, doivent 9 livres 15 sols pour une cabane d'aix à eux fournie, lorsqu'on l'en fit sortir estant infect, et 30 livres pour médicaments, droict de barbier et médecin, dans l'hôpital, pour tous eux pendant leur séjour à la Charité. »

VII

Peste de 1643. — Le chirurgien Pierre Acbard. — Epidémie de nahnre dontoust en 1693.

En 1643, la peste reparait à Villefranche ; mais cette apparition n'est comparable, ni par sa violence, ni par sa durée aux épidémies précédentes.

« Du dymanche. — juin 1643.

(1) Ferme située à Béligny, dans le voisinage de l'Apilat.